COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

Jeudi 12 février 2015 – CAMARADE

COMPTE-RENDU

Etaient présents:
Collège régional : Rolande SASSANO, Malika KOURDOUGHLI.
Collège départemental : André ROUCH.
Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Marie Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Louis BLAZY, Maurice BACHELET, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Maxime DANGLA, Aurélie MIR, Jean Michel GUARINO, Jean Marc BAZY, Nicole LACAZE, Jean Christophe DANDIEU, Nadia ALVES, Hervé CLAUTRES, Jocelyne SOUM, Josyane BEAULIEU, Jean Noël VIGNEAU, Jean Paul GRANIER, Jean Louis ATTANE, Didier PIQUEMAL, Michel CAUJOLLE, Rose BALAGUE, Francis ROIG, Raymond BERDOU, Patrice COMMENGE, Denis BELARD, Yvan GROS, Didier MAZERIES, Anne CAUBERE, José MEGRET, Kay MONTAGNE, Denis ROUSSEAU, Sophie COSTESEQUE, Janine PASCAL, Guy ENDRON, Jean Charles THORRE, Marie Christine DENAT PINCE, Guy PIQUEMAL, Christiane ODON, Pierre MIQUEU, Thierry TARIOL, Jean Claude BAREILLE, Geneviève ARNAUD, Colette ROMIER, Maguy BORDES NAYROU, Gabriel FAURE, Jean Michel PICARD, Jacqueline MAURAN, Roland BERNIE, Dominique DUPUY.

Ont donné pouvoir :
Collège régional : François CALVET à Malika KOURDOUGHLI, Marc CARBALLIDO à Rolande SASSANO.
Collège départemental : Augustin BONREPAUX à André ROUCH, Henri NAYROU à André ROUCH.
Collège communal : Philippe ERTZBISCHOFF à Roland BERNIE, Michel BOUCHE à Hervé CLAUSTRES, Jean Claude COMMENGE à Patrice COMMENGE, Nathalie DUPUY à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Pascal AUDABRAM à Patrice COMMENGE, Christian CARRERE à Geneviève ARNAUD, Thierry PORTET à Didier MAZERIES, Claude TERON à Maguy BORDES NAYROU, Georges POULET à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Frédéric BONNEL à Jean Noël VIGNEAU, Nathalie AURIAC à Marie Christine DENAT PINCE, Catherine MERIOT à Marie Christine DENAT PINCE, Laurence LETURGIE à Maguy BORDES NAYROU, Alain SERVAT à Geneviève ARNAUD.

Excusés ou absents :
Collège régional : Philippe CALLEJA, Martin MALVY.
Collège départemental : Bernard PIQUEMAL, Raymond COUMES, Pierre AURIAC MEILLEUR.
Collège communal : Paul BEGOU, Alban SENTENAC, Emily STOTER, Jean-Yves BILLY, Jacques RUMEAU, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Claude DUPUY, Jean-Claude DUBOIS, Marc MAGE, Anthony PAROLIN MAURETTE, Michel ANQUET, Yves GAREL, Michel IMBERT, Michel RIETHMULLER, Hélios MENGUEZ, Franck GINGER, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Marie Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean Jacques MERIC, Marc MARTY, Annick CHANOT, Violaine RICHL, Guillaume MEURISSE, Simon BAVARD, Wilm WIJNEN, Jean François DEGEILH, Yves GREVIN, Jean Paul ROUQUIER, Bernard DEFFARGES, Huguette TOURRET, Michel COLIN, Guillaume VAYSSIERES, Denis MIAILHE, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPLAIN, Galaad BONFILS, Martine CRESPO, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Pierre BATAGLIERI, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélita SENTENAC, Michel LIMOGES, Monique RALUY, Sylvie DURAND, Sandra CAZAUX, Claude PUJOL, Antoine RODRIGUEZ, Christian SOUCASSE, Michel DEJEAN, Maxime ALOZY, Laurent BORDES, Jacques BERTRAND, Jean Louis ROGALLE, Claude RICHARD, Gérard GRANGER, François MURILLO, Antoine DESDOIT, Thierry TOURNE, Christine TOUGNE, Fabrice BENETOUX, Pierrette LAPEYRE, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Sophie ESTEULLE, Claudine LE GUILLOU-DEVOS, Jean Michel HUET, Edmond FAUP, Magay DE GARABY, Damien BAREILLE, Gérard PIQUEMAL, Eliane JASPARD, Gisèle SOLER, Pascal DEJEAN, Roland MOLE.

Le Maire de Camarade accueille l'assemblée. Il explique que la commune de Camarade possède un territoire classé zone Natura 2000, et accueille une partie du site classé des grottes du Volp. Il remercie le SMPNR d'avoir choisi Camarade pour cette réunion.

La réunion est introduite par plusieurs points d'informations.

2 films sont projetés. Le premier présente l'opération scie mobile à Pailhès. Puis le 2ème film présente le marché des produits locaux à Guzet avec la sensibilisation à la réintroduction du bouquetin. Matthieu CRUEGE invite les communes qui le souhaitent à accueillir la scie mobile afin de renouveler une opération qui a rencontré un grand succès auprès des professionnels et des privés.

Matthieu CRUEGE annonce que le SMPNR a été retenu pour le projet « territoire à énergie positive ». Il invite les communes qui souhaitent travailler sur le thème de l'énergie et du climat à contacter Luce RAMEIL, chargée de mission Energie – Climat.

Le Président annonce que Patricia QUINAT-RAYNAUD a été élue vice-présidente de l'ARPEMidi-Pyrénées.

Matthieu CRUEGE informe l'Assemblée que le 27-28 et 29 mars se tiendra un salon de la gastronomie à Montpellier. Le Parc tiendra un stand dans le cadre d'une opération inter Parcs (région Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Ce sera aussi l'occasion de défendre les couleurs de la cuisine Ariégeoise los d'un concours de cuisine. Les cuisiniers de l'Auberge d'Antan, d'Horizon 117 et de La Gourmandine défendront le menu qu'ils ont créé à eux trois.

Matthieu CRUEGE explique dans le cadre d'uneétude-action à venir sur la mobilité, une partie sera plus particulièrement consacrée aux jeunes. Des communes « test » seront alors sollicitées ainsi qu'un échantillon de jeunes..

Matthieu CRUEGE poursuit sur le thème de la dématérialisation. Il explique que le Syndicat étudie la possibilité de dématérialiser les invitations aux réunions du Comité syndical. Cela se fera par étapes pour s'assurer que tous les élus reçoivent les informations et convocations correctement et en temps voulu.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2014 à Lescure. Il explique que Jocelyne FERT, maire de Montesquieu-Avantès propose une modification : relater au futur l'existence du plan de gestion du site classé des grottes du Volp.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le compte rendu de la précédente réunion avec la modification.

II – LANCEMENT DE LA GAMME DE PRODUITS MARQUES PARC «FROMAGES, LAIT ET PRODUITS LAITIERS »

Julien VIAUD, chargé de mission « produits et savoir-faire locaux Marque du Parc » présente le cahier des charges définissant les caractéristiques de la gamme des produits Marque Parc « formage, lait et produits laitiers ».Puis il présente les producteurs laitiers ou fromagers nouveaux bénéficiaires de la Marque :

- Ferme de Mondély,
- Ferme de la Biscarrère,
- Ferme de la Hitte,
- Ferme Guilhem,
- Ferme de la Hulotte,
- Ferme du Carregaut,
- Ferme de la Hourque,
- Ferme de Pedrets,
- Edith Burhenne,
- Jean Pierre Cazalé,
- Ferme du Poutérès.

Un atelier de dégustation accompagnée est animé par des producteurs fromagers, avec plusieurs types de fromages « Marque Parc ».

III – FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Vote du Budget Primitif 2015

Camille JAUDIN présente le projet de Budget Primitif 2015 du Syndicat, établi à la lumière des orientations budgétaires examinées lors de la séance du 12 décembre 2014 à Lescure, et des propositions du Bureau du Syndicat mixte.

Elle explique que ce budget s'inscrit dans la lignée du budget 2014 et doit permettre au Syndicat mixte du PNR d'animer et de coordonner correctement la mise en œuvre de la Charte, et ce conformément aux engagements respectifs des collectivités.

L'ensemble des équilibres financiers couvrira le fonctionnement et l'investissement de la structure. Les dotations, cotisations statutaires et subventions de soutien à l'ingénierie (ex : FEADER, FEDER, …) couvriront une partie du besoin de financement de fonctionnement du Syndicat. Les amortissements couvriront le besoin d'investissement.

* Charges structurelles et charges externes liées au fonctionnement de la structure : assurances, fournitures diverses, gestion courante, prestations de services... Il est proposé d'ajuster le prévisionnel sur le niveau des dépenses 2014. Le niveau des charges ainsi reste stable.
* Charges de personnel : permanents, contractuels et stagiaires. La masse salariale permet de conforter l'équipe à son niveau atteint en fin d'année 2014.
* Plan d'actions : la proposition reprend les actions pour lesquelles le Syndicat a reçu les notifications de concours issus des cofinanceurs sollicités. Ces actions font donc partie des programmes de 2012, 2013 ou 2014. Les charges liées à ces actions représentent 2/3 des charges du chapitre 11, conformément à l'année 2014. Au même titre que les dépenses de structures, les dépenses liées aux actions sont stabilisées.

* Recettes : les cotisations statutaires sont calculées sur la base de 2,58€ (niveau de 2014) par habitant et de la population INSEE totale 2010. La contribution départementale s'aligne sur le montant des communes, hors communes associées. Le Syndicat mixte s'attachera à mobiliser à plein, en sus des cotisations statutaires de ses membres, des concours financiers divers pour financer son fonctionnement (notamment son ingénierie), son plan d'actions et son programme d'investissement : Etat (FNADT, Ministère de l'Ecologie…), Europe (FEDER, FEADER…), Agence de l'Eau, ADEME…

Le total conduit à un budget à équilibrer en dépenses et recettes à un niveau prévisible d'environ 1,6 million d'euros en fonctionnement et 400 000 euros en investissement.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le Budget Primitif 2015.

Le Président
André ROUCH